

## THUYA OCCIDENTALIS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Autre dénomination homéopathique : **Thuja**

La drogue *Thuja occidentalis* est constituée par les rameaux feuillés frais de *Thuja occidentalis* L., récoltés de préférence au printemps.

### DESCRIPTION DE LA DROGUE

Les rameaux de *Thuja occidentalis* L. sont recouverts de feuilles petites, imbriquées les unes dans les autres et recouvrant entièrement ceux-ci.

Les feuilles ovales, persistantes, raides, à extrémité acuminée ont une surface dorsale convexe et présentent vers le sommet une glande ovale à oléorésine. À l'extrémité des rameaux, présence de cônes ovoïdes très petits, jaunes, et de fleurs mâles.

### IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

### SOUCHE

La teinture mère de *Thuja occidentalis* est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 65 pour cent *VIV*, à partir des rameaux feuillés frais de *Thuja occidentalis* L., récoltés de préférence au printemps, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide de couleur brun-vert.

Odeur aromatique.

### IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'*acide chlorhydrique R* et un copeau de *magnésium R*. Il apparaît une coloration rouge sombre.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'*acide chlorhydrique R* et quelques cristaux de *résorcinol R*. Portez à ébullition. Il apparaît une coloration rouge sombre.
- C. Distillez 10 mL de teinture mère. Recueillez 5 mL de distillat. À 2,5 mL du distillat, ajoutez 1 mL de *solution de vanilline chlorhydrique R*. Chauffez. Il apparaît une coloration violette virant au bleu par refroidissement.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

Ajoutez au reste du distillat, 1 mL de *solution de sulfate de zinc R* puis 0,5 mL de *solution de nitroprussiate de sodium R*. Agitez. Ajoutez alors 1 mL de *solution diluée d'hydroxyde de sodium R* puis, après 30 s, 2 mL d'*acide acétique glacial R*. Il apparaît une coloration violet-rouge puis un précipité rouge se forme lentement.

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,3 pour cent *m/m*.

**Chromatographie.** Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 30 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 80 volumes d'*acétate d'éthyle R*, de 10 volumes d'*acide formique anhydre R* et de 10 volumes d'*eau R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement deux bandes brunes de  $R_f$  voisins de 0,60 et 0,70 et trois bandes superposées, bleu plus ou moins vif, brune et rouge comprises entre le  $R_f$  0,90 et le front du solvant. Il peut également apparaître une bande bleutée de  $R_f$  voisin de 0,40.

Pulvérisez sur le chromatogramme, le *réactif au diphénylborate d'aminoéthanol R*. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente deux bandes oranges de  $R_f$  voisins de 0,60 et 0,70, une bande jaunâtre de  $R_f$  voisin de 0,80 et une bande jaune vif de  $R_f$  voisin de 0,95. Il peut également apparaître une bande orangé clair de  $R_f$  voisin de 0,45.

Déposez sur une autre plaque, en bande de 10 mm, 40 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 30 volumes de *chloroforme R* et de 10 volumes de *toluène R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvérisez sur le chromatogramme une *solution d'acide phosphomolybdique R* à 100 g/L dans l'*éthanol à 96 pour cent R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 5 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente six à sept bandes bleu sombre comprises entre la ligne de dépôt et le  $R_f$  0,40, quatre bandes bleutées comprises entre les  $R_f$  0,60 et 0,85 et une bande bleu sombre voisine du front du solvant.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*